PRÉFACE.

Voiqu'il ait paru jusqu'ici plusieurs Ouvrages dans le goût de celui qu'on donne aujourd'hui au Public, on a cependant lieu de penser qu'aucun de ces Ouvrages n'a suffisamment remplison objet. Les uns sont pleins de Remèdes très-composés, difficiles à préparer, & forts chers; ce qui jette dans beaucoup de dépense, embarrasse les Personnes charitables, qui par leur état ne sont point Artistes. & demande un tems considérable, que d'autres occupations ne permettent pas quelquefois de donner. D'ailleurs toutes ces préparations composées & fort chéres tournent le plus fouvent en pure perte, car pour peu qu'on soit au fait du service des Pauvres, on scait combien il est difficile de les assujettir à prendre aucun Remède,

PREFACE. & qu'ils n'en demandent que pour obtenir d'autres charités, qu'ils n'auroient point sans cela; de sorte qu'ils les laissent perdre, lorsqu'ils le peuvent faire fans qu'on s'en apperçoive, ou lorsqu'ils n'en reçoivent pas un foulagement affez. prompt. On doit donc avoir attention de ne chercher pour eux, autant qu'il est possible, que des Remèdes faciles à prendre, faciles à préparer, & de peu de dépense. Ces derniers n'en sont pas pour cela moins bons; & l'expérience prouve tous les jours que les plus simples & lesplus communs produifent fouvent les meilleurs effets. Aussi s'est-on attaché dans cet Ouvrage à n'en prescrire aucun qui ne se pût trouver aifément fous la main ou dont les préparations ne fussent communes chez les Apothicaires & à les décrire tous d'une façon si claire, que les personnes les moins viij PREFACE.

pussent en préparer chez elles la

plus grande partie.

D'autres Auteurs en présentant plusieurs Remèdes contre une même maladie, embarrassent si fort pour le choix, qu'on ne sçait auquel donner la présérence; & comme dans ce melange il s'en trouve quelquesois d'inutiles, & même de dangereux, c'est souvent par ceuxci que l'on commence; ce qui rebute le Malade par l'inutilité ou le mauvais esset du médicament, & lui fait resuser ensuite ceux qui pourroient le guérir.

On a évité ce nouvel inconvénient, en ne donnant le plus souvent qu'un seul Remède pour chaque indication; ce qui détermine tout d'un coup les personnes qui ne sont pas en état de choisir sur disférentes recettes, à celle qui convient le mieux à la situation pré-

sente du Malade.

On a de plus ajoûté des Notes

au bas des Formules qui pouvoient fouffrir des réserves, afin que leur usage ne fût jamais suivi d'aucun accident; & l'on espére qu'au moyen de ces Régles les personnes prudentes distingueront facilement les cas, où le Reméde peut être donné avec sûreté. On a banni de ces Notes toutes théories de Médecine; elles suposeroient dans les Personnes pour qui ce Livre est fait, des connoissances d'Anatomie & de Physique, dont elles ne fe piquent pas, il leur faut une Médecine sensible, exacte, & de pure pratique; leur en propoler davantage, ce seroit les embarralfer, & leur faire perdre le fruit de ce petit Ouvrage.

La Saignée & la Purgation font comme on sçair, les deux principaux Remédes de la Médecine, & presque les seuls qu'on puisse employer auprès des Pauvres; on a crû que quelques réste-

PREFACE. xions sur l'usage des différentes Saignées ne seroient point ici hors. d'œuvre, & qu'elles aideroient les personnes qui les pratiquent, à les faire avec plus de discernement. Les fautes qui se commettent en ce genre ne sont pas legéres, une Saignée déplacée caule souvent la mort, ou jette le Malade dans une situation fâcheuse. dont on a bien de la peine à le rirer. Il est donc nécessaire d'en avoir au moins des notions générales, qui puissent guider dans les cas ordinaires, & qui fassent senzir la nécessité d'un Médecin dans. ceux qui font embarrassans. Ces Réflexions sont tirées des Ecrits de plusieurs scavans Médecins *. & l'on peut affurer qu'elles sont le précis de ce qu'on a dit de meilleur fur cette matiére.

Enfin on a joint à ces Formules un Tarif de tous les Remédes

Moffieurs Aftruc , de Courcelles & Martin.

composés qui y entrent. Ce Tarif n'a été réglé que sur le prix des Drogues que plusieurs Apothicaires de Paris & d'autres Villes du Royaume fournissent depuis quelques années à des personnes charitables en faveur des pauvres; ainsi il ne doit point servir de régle pour le Public. On ne croit pas d'ailleurs que personne ait droit de s'en plaindre, puisque la chose n'est pas nouvelle. Plusieurs Médecins * ont donné en différens tems de pareils Tarifs; & même depuis quelques années les Médecins de Prague ont donné au Public un Volume in folio, tant en Latin qu'en Langue vulgaire, qui ne contient que le prix des Médicamens simples & composés qui se vendent chez les Droguistes & les Apothicaires de cerre grande Ville: ensorte que tout le

^{*} Guibert, le Médecin charitable 1660. M. Lemery, Distinuaire des Dregues simples 1714. Tarit des Médecins de Brague, 1737.

monde peut sçavoir aisément ce que telle ou telle Drogue doit couter, sans qu'on puisse la surfaire; ce qui est certainement d'une grande utilité pour le Public, & qui dans ce cas-ci est d'autant plus nécessaire, qu'il s'agit de ménager les charités destinées pour les pauvres, qu'on peut apliquer à leurs usages en bien des manières dissérentes.

Quoique cet Ouvrage ne supose point de Médecins, il ne saut pas cependant s'imaginer qu'on doive se passer de leur avis, lorsqu'on peut l'avoir facilement. Ce seroit tenter Dieu, sortir de l'ordre, que de ne les point consulter, puisque c'est ordinairement par leur moyen qu'il opére la guérison des maladies. Il n'y a que des personnes ignorantes & orgueilleuses qui puissent penser autrement, & qui par une routine de quelques années de mauvaise pra-

PREFACE. tique, s'imaginent être en droit de décider affirmativement dans les cas même les plus épineux : aussi n'est-ce point pour ces Personnes que ce Livreest fait; mais pour ces Ames simples & charitables, qui craignent toujours de mal faire, qui demandent des avis, & les fuivent volontiers. On est persuadé que le Seigneur, qu'elles ne perdent jamais de vue les dirigera dans les cas difficiles, & qu'elles réussiront dans une œuvre qu'elles n'exercent que par amour pour le prochain, & dans la vue d'accomplir la Loi, dont la plénitude. est la Charité

AVERTISSEMENT

Sur la Seconde Edition.

A première édition de ce petit Livre Le a été reçue si favorablement du Public, qu'on a tout lieu d'espérer que cel-